

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mars 2023

DÉLIBÉRATION

Délibération n° 02
Responsable de service : Sylvie BRECL

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, M. Camille LAGRANGE M. Gérard-François BOURNET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Laëtitia BOURDIER Mme Agnès DE BRUYN, Mme Sophie DESPRÈS, Mme Rita RIO, M. Patrick ROBIN, Mme Angéline GLUARD, M. Thierry LAMBERT, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Bertrand ÉLISE, M. Yan GENONET, M. Arnaud LATREUILLE, Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absents excusés représentés :

M. Jean LORAND, (donne procuration à M. le Maire
Mme Laurence BOUVILLE, (donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD)
Mme Estelle QUÉRÉ, (donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER)

Secrétaire de séance : Marie-Christine MILLAUD

Date de convocation	15/03/2023
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

02. Modification du tableau des commissions municipales

Vu l'installation du Conseil Municipal à l'issue du renouvellement général du 28 juin 2020,

Vu les délibérations n°01 et 03 du 3 juillet 2020 portant sur l'élection du Maire et des Adjoints,

Vu l'article L 2121-22 du CGCT indiquant que le Conseil Municipal peut constituer des commissions composées de conseillers municipaux,

Vu la délibération n°3 du 25 mars 2021 relative à la composition de la commission,

Vu l'article L 2121-21 du CGCT qui dispose que lorsque qu'une nomination ou une présentation à lieu, elle doit être votée à bulletin secret à la majorité absolue, (...) mais que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au bulletin secret,

Considérant que dans les communes de plus de 3 500 habitants, elles sont composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Considérant la démission de M. Jacky DESSED et l'installation de M. Olivier CALIX, M. le Maire a interrogé, via un courriel, l'ensemble des élus pour connaître leur souhait éventuel de modification des commissions municipales,

Considérant le souhait de M. Olivier CALIX, d'intégrer la commission « Solidarités et logement social », en lieu et place de M. Jacky DESSED,

Considérant le souhait de M. Olivier CALIX, d'intégrer la commission « Éducation et petite enfance / Politique de la Ville », en lieu et place de Mme Hélène RATA,

Considérant le souhait de M. Camille LAGRANGE de se retirer de commission « Éducation et petite enfance / Politique de la Ville », et celui de M. Jonathan COULANDREAU d'intégrer cette commission,

Considérant le souhait de M. Olivier CALIX, d'intégrer la commission « Patrimoine bâti & naturel – Propreté de la ville », en lieu et place de M. Jacky DESSED,

Considérant le souhait de M. Gérard-François BOURNET, de se retirer de la commission « Aménagement du territoire/Écologie/Urbanisme », et celui de Mme Marie-Christine MILLAUD d'intégrer cette commission,

Considérant le souhait de Mme Hélène RATA, d'intégrer la commission « Groupe de veille de prévention », en lieu et place de M. Jacky DESSED,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

- 3 abstentions (A. LATREUILLE, L. TEIXEIRA, J. GAREL),
- 26 voix Pour

Modifie la commission municipale « Solidarités et logement social », comme présenté en annexe,

Modifie la commission municipale « Éducation et petite enfance / Politique de la ville », comme présenté en annexe,

Modifie la commission municipale « Patrimoine bâti & naturel / Propreté de la ville », comme présenté en annexe,

Modifie la commission municipale « Aménagement du territoire/Écologie/Urbanisme », comme présenté en annexe,

Modifie la commission municipale « Groupe de veille et de prévention », comme présenté en annexe,

Annexe n°02 : Tableau des commissions municipales

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,

Maire



Marie-Christine MILLAUD

Secrétaire de séance